

Auzeville-Tolosane

la lettre

Mars 2011 - n° 81

www.auzeville-tolosane.fr



6 Bilan 2010

8 Projet d'Urbanisation

18 Animations :
Agenda



24 Portes ouvertes
de la Cité Sciences
Vertes



Magazine communal
d'Auzeville-Tolosane

L'esprit de la lettre

La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens...
La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien,
elle est quelque fois un mal, très souvent une chose différente.

Jean-Jacques Rousseau

La Lettre d'Auzeville, comment ça marche ?

Le comité de rédaction n'a pas de composition définitivement arrêtée.

Chacun, auteur ou non, est bienvenu pour le pluralisme.

Quiconque peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
- Respecter les notions et les personnes citées, vérifier le bien fondé des critiques,
- Se limiter en volume, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
- Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.

Avertissement : En cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, intertitres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction.

Dates de parution (3 fois par an) : fin février, fin juin et début novembre. Si vous souhaitez déposer une contribution, prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

Découpage du canard :

- Les **INFOS MUNICIPALES** est la seule rubrique rédigée par la municipalité es qualité, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».
- La **VIE ASSOCIATIVE** et le **MAGAZINE** sont ouvertes à quiconque a besoin de faire connaître ses activités dans la commune ; notamment les associations ayant pour objet essentiel l'animation communale à but sportif, culturel et de loisirs.

Bulletin communal n° 81

Conçu par la Commission Information

Responsable : Monique Lemort - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction : M. Bouchardy, M. et B. Boutaud, T. Kha Vang, M. Langlade, Y. Lambœuf, M. Lemort, M. Valladon, M. Raynaud, F.-R. et S. Valette, P. Villardry, S. Laconde, C. Jeanpierre.

Iconographie / Crédit photo : Yves Lambœuf, Pierrette Villardry, Service Animation, Nicole Reulet, Maela Langlade, M-L. Boutaud, Foyer Rural René Lavergne.

1^{re} de couverture : Pierrette Villardry

Yves Lambœuf

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

Sommaire

INFOS MUNICIPALES

- Le mot du Maire 3
- Conseils municipaux en bref 4
- Bilan des activités 2010 6
- Un accompagnement pour la recherche d'emploi 7

le dossier : Projet d'urbanisme 8-11

- Projet d'urbanisation sur la commune
- Projets de lotissements • Troisième modification du PLU • Le SCOT • Les futures opérations d'habitat

- La résidence Olivier de Serres est habitée 12
- Petite larme a l'œil 13
- Un nouvel outil 13
- Secteur enfance 14
- Ado à donf ! 14
- Repas des aînés 15
- « J'aime la galette, quand elle est bien faite » 15
- Une soirée « Castagnade », c'est quoi au juste ? 16
- Auzeville, « un creuset d'artistes »... 16
- Auz'Arts citoyens ! 17
- Marché de Noël... Auzeville se distingue ! 18
- Agenda des événements 18
- Musique et Cinéma ou Cinéma et Musique ? 19
- Radio Bacajah FM 19

SAISON CULTURELLE DURANTE

- Étudiants de l'ENSAT et municipalité 20
- Une soirée pour le Guatemala 20

ASSOCIATION

- Un Dal bhat au profit du village de Lahare au Népal 21
- Concert du Nouvel an 21
- Ça bouge à L'A.B.A.! 22
- AVEBRF 23

MAGAZINE

- Les Portes Ouvertes de la Cité des Sciences vertes 24
- Galette des rois des habitants du Val d'OLY 25
- Un appel au civisme 25
- Le frelon asiatique 26

DIVERS

- État civil 27
- Pharmacies de garde 27

Le mot du Maire



Urbanisme et logement

Cette édition de *La Lettre d'Auzéville* comporte un dossier sur l'urbanisme et le logement. Le choix de ce thème nous paraît amplement justifié par deux documents majeurs qui viennent d'être élaborés et qui concernent très directement notre commune. Il s'agit du SCOT et du PLH.

Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), obligation légale, porte sur 117 communes, regroupées dans un syndicat, le SMEAT. Il inclut les 36 communes du Sicoval et par voie de conséquence Auzéville.

Ce SCOT élaboré pour les 20 ans à venir, jusqu'en 2030, a été arrêté en juillet 2010 et mis à l'enquête publique du 15 décembre 2010 au 4 février 2011.

Nous vous avons informés en permanence sur l'avancement de ce SCOT, notamment par *La Lettre*, en 2010. Nous avons tenu à faire une réunion publique en janvier dernier pour vous le présenter. Vous avez été nombreux à y participer.

Les grandes orientations du SCOT s'imposent... :

- maîtriser l'étalement urbain source de problèmes de déplacements insolubles et de coûts de moins en moins supportables pour les collectivités,
- réduire la consommation du foncier,
- préserver les ressources et l'environnement,
- ... tout en trouvant les moyens :
- d'accueillir la population nouvelle ce qui implique la construction de logements en grand nombre mais aussi le développement économique pour la création d'emplois et enfin la réalisation d'un programme de transports en commun ambitieux.

L'une des conséquences directes et majeures de ce SCOT pour notre commune est la densification : sur une largeur de 400 mètres de part et d'autre de l'axe de la RD 813 (ex RN 113), la densité de notre urbanisation devra être d'au moins 50 logements par hectare (il est aujourd'hui de 8 à 10 logements). Au delà de ces 400 mètres, la densité sera de 35 logements par hectare.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Sicoval a été approuvé en décembre dernier. Il couvre la période 2010-2015 et s'inscrit dans la droite ligne du SCOT : c'est une obligation. Selon l'une des principales dispositions de ce PLH notre commune doit construire en moyenne 70 logements par an dont le tiers en logements sociaux.

François-Régis Valette

Conseils municipaux en bref



Vous trouverez ici l'essentiel de ce qui a été décidé en Conseil municipal. Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site Internet de la mairie www.auzeville-tolosane.fr

■ Conseil municipal du 20 octobre 2010

➤ Mise à disposition de personnel communal

• **Auprès du Foyer Rural René Lavergne**

- **Un agent communal** pour assurer les tâches de secrétariat au sein du Foyer Rural René Lavergne, pour une durée de 22 heures hebdomadaires sur une période de 3 ans à compter du 01/01/2010.
- **Un agent communal** pour animer les cours de gymnastique féminine et mixte auprès des adultes de la commune au sein du Foyer Rural René Lavergne, pour une durée de 150 heures annuelles, sur une période de 3 ans à compter du 01/01/2010.

• **Auprès de l'Association « Go Elan Gym »**

- **Un agent communal** pour accompagner les jeunes dans le cadre d'activités et de projets sportifs, notamment de gymnastique au sein de l'association « Go Elan Gym » pour une durée de 3 ans à raison de 1 158,50 heures annuelles.

➤ **Dénomination de bâtiments Promologis dans le quartier du Pont de Bois**

De nombreuses propositions ont été faites et les noms suivants ont été retenus :

- « Les Eucalyptus »
- « Les Chênes Verts »
- « Les Lauriers »
- « Les Genévriers »
- « Les Micocouliers »
- « Les Lavandes »

■ Conseil municipal du 24 novembre 2010

➤ **Approbation du projet du Programme Local pour l'Habitat (PLH) 2010/2015 du Sicoval**

Suite à l'avis de l'État, le Conseil municipal doit approuver le projet de Programme Local de l'Habitat 2010-2015 du Sicoval modifié.

Les demandes de modifications de la part de l'État portent sur les points suivants :

- redéfinir les objectifs d'accession à la propriété,
- déterminer des objectifs de production de logements locatifs à loyer libre,
- préciser la typologie de l'offre nouvelle en logements locatifs sociaux et très sociaux,
- distinguer la part de production en neuf, en réhabilitation et en renouvellement urbain,

- renforcer l'action en matière de lutte contre l'habitat indigne,
- déterminer la taille des logements à produire,
- développer les actions en faveur d'une offre adaptée aux publics spécifiques (logement étudiant, accueil des gens du voyage, logement des personnes défavorisées et logement des personnes âgées),
- territorialiser la production de logements,
- renforcer l'articulation entre PLH et documents d'urbanisme,
- lutter contre l'étalement urbain et limiter la consommation foncière,
- afficher les moyens nécessaires à la mise en œuvre du PLH.

Compte tenu des réponses apportées, le projet est adopté à l'unanimité

■ Conseil municipal du 15 décembre 2010

➤ **Demande de subvention supplémentaire auprès du Conseil Général pour le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)**

Dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) auprès des jeunes auzevillois scolarisés au collège André Malraux de Ramonville-St-Agne, il convient de demander une subvention. La subvention pouvant être accordée s'élève à 160 € par collégien, par an. Pour 2010/2011, la subvention allouée par le Conseil Général s'est élevée à 1 920 € pour 12 élèves. Une subvention supplémentaire pour 8 élèves de plus, soit 1 280 € est demandée.

➤ **Fixation des tarifs des séjours de ski pour février 2011**

• **du secteur Enfance 6-11ans**

Ces séjours se dérouleront à la station de Guchens (65) du 26 février au 1^{er} mars 2011 pour le premier et du 1^{er} au 4 mars 2011 pour le second, en appliquant les sept tranches de quotient familial retenues.

Ces tarifs sont donc fixés comme suit :

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	FORFAIT (EN €)
jusqu'à 564	1	31,70
de 565 à 936	2	91,95
de 937 à 1 102	3	155,35
de 1 103 à 1 275	4	215,60
de 1 276 à 1 462	5	275,80
de 1 463 à 1 609	6	317
1 610 et au-delà	7	342,40

Pour les enfants n'habitant pas la commune, le tarif de la tranche 7 sera appliqué, soit 342,40 €.

• du secteur Jeunesse 11-17ans

Ce séjour de ski organisé pour les jeunes de 11 ans à 17 ans par l'accueil de loisirs Ado durant les vacances de février se déroulera à la station de Saint Lary Soulan (65) du 26 février au 4 mars 2011, en appliquant les sept tranches de quotient familial retenues.

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	FORFAIT (EN €)
jusqu'à 564	1	59,35
de 565 à 936	2	172
de 937 à 1 102	3	290,70
de 1 103 à 1 275	4	403,40
de 1 276 à 1 462	5	516,10
de 1 463 à 1 609	6	593
1 610 et au-delà	7	640,65

Pour les enfants n'habitant pas la commune, le tarif de la tranche 7 sera appliqué, soit 640,65 €.

■ Conseil municipal du 19 janvier 2011

➤ 1- Bilan des activités 2010 (voir pages 6 et 7)

➤ 2- Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal a approuvé son Plan Local d'Urbanisme le 18 décembre 2007. Une première modification du PLU a été approuvée le 21 janvier 2009. Cette modification avait pour objet principal la modification du périmètre de la ZAC du Pont de Bois, ainsi que quelques ajustements réglementaires dans les secteurs 1AU, 2AU, Nb et UD. Une 2^e modification a été approuvée le 7 juillet 2010.

Bien que le document de PLU donne globalement satisfaction, il serait toutefois nécessaire d'assouplir ou corriger certaines règles d'urbanisme tout en respectant l'économie générale du Plan Local d'Urbanisme.

Il convient donc d'établir une troisième procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme.

Par ailleurs une modification simplifiée du PLU sera réalisée pour retirer l'emplacement réservé n°14.

➤ 3- Lancement de la procédure simplifiée pour les secteurs « Argento » et « Minimes »

Un projet de la commune concerne l'aménagement de deux secteurs « Argento » et « Minimes », zones délimitées d'un périmètre définitif par ZAD (Zones d'Aménagement Différé) par délibération du Conseil municipal du 12 décembre 2006.

Les objectifs de ces projets sont les suivants :

Pour le secteur des « Minimes »⁽¹⁾ sur une superficie de 37 783 m² et pour le secteur d'« Argento »⁽²⁾ sur une superficie de 127 370 m², il s'agit de maîtriser le foncier de manière cohérente et efficace :

- en luttant contre la spéculation foncière,
- en maîtrisant le développement de la commune,
- et en permettant la mise en œuvre du PLH (Plan Local de l'Habitat) du Sicoval.

Les modalités de la concertation sont les suivantes :

- des réunions publiques ;
- une exposition de panneaux décrivant les opérations ;
- un registre sera à disposition du public à la Mairie

Monique Lemort

⁽¹⁾ Situé pour partie en bordure de la RD 813, à la sortie Sud d'Auzeville, le secteur des « Minimes » est voué à renforcer le développement urbain autour de la RD 813, boulevard urbain multifonctionnel (voitures particulières, piétons, cycles, TCSP), en limite avec la commune de Castanet-Tolosan. La difficulté d'accéder directement à la RD 813 rend l'accès à ce secteur compliqué (il faut passer par le lotissement des Minimes) et coûteux.

⁽²⁾ Situé au Nord de la commune d'Auzeville, en limite avec la commune de Ramonville, le secteur d'« Argento » a une position privilégiée à flanc de coteau. Il domine la plaine de l'Hers, face au lycée agricole et se trouve à proximité de la station de TCSP dite « lycée agricole ».

La ZAD d'« Argento », d'environ 12,7 hectares, s'inscrit dans la continuité du tissu urbanisé d'Auzeville d'une part et de Ramonville d'autre part. Le secteur est partiellement desservi par les réseaux présents sur le chemin de la Barrière, le chemin de Négret et la RD 813.

« En application de l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme, doivent être associés pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole. »

Vœux du Maire



Bilan des activités 2010

Urbanisme

- Intégrer le lotissement Moulin Armand 3 dans la future ZAC d'Argento *Retardé*
- Réalisation des chicanes définitives, chemin del Prat, en 2009 *Retardé*
- Urbanisation terrain sous le boulodrome *Lancé*
- Projet AMO sur 1 ha ZAC du Pont de Bois *Lancé*
- **Permis de lotir pour Les côteaux de Pélude (9 lots individuels)** *Lancé*

Travaux

- Les vestiaires du terrain de foot - Étude APD *Reporté*
- Définition du programme d'extension des ateliers - Étude APD : suivi en lien avec le Service Technique *Reporté*
- Assainissement de la Mairie Vieille et de l'Église *Fait*
- Définition du programme d'aménagement intérieur de la bibliothèque, suivi avec les bénévoles de la bibliothèque *En cours*
- Programme des travaux d'urbanisation du chemin de l'Église et du chemin St Jean *Reporté*
- L'aménagement du carrefour chemin de la Mairie - chemin St-Jean *Reporté*
- Dernière tranche trottoirs du lotissement de l'Ermitage *Fait*
- Réfection des contre-allées place de l'Église *Reporté*
- Piétonnier de la Durante *Non fait*
- Réfection toiture école René Goscinny *Fait*
- Réfection chauffage Mairie *Fait*

Environnement et déplacements

- Accès « Durante » par RD 813 *Non fait*
- Stationnement cycles *Non fait*
- Sécuriser les traversées piétonnes aux « Demoiselles »... *Non fait, l'accessibilité handicapés ne permet pas de modification*
- Horloges astronomiques *Non fait*
- Consommation des véhicules municipaux *Non fait*
- Journées nature *Fait*
- Modification du cycle des feux du carrefour de Grand Chemin pour fluidifier le trafic sur la RD 813 *Réalisé*
- Nettoyage des abords des sentiers traversant le bois de la Durante par l'association AVEBRF et broyage par les services techniques *Entrepris en 2010*

Affaires sociales

- Tarification Services Communaux *Création d'une tranche 7*
- Point accueil social *Coordination avec le Service Emploi du Sicoval*
- Attribution logements sociaux et logements d'urgence *Fait*
- Mutualisation des services à la personne *En cours avec SIVOS et Sicoval*

Animation et Culture

- Animation du quartier du Pont de Bois *Carnaval : départ de la place Tolosane*
- Réglementation du marché de plein vent *Rédigée*
- Mise en fonctionnement de la bibliothèque municipale dans le quartier du Pont de Bois *Retardé*
- Expositions régulières d'artistes auzevillois + exposition générale mi-décembre *Fait*

Sports et loisirs

- Ouverture du terrain de jeux de l'école Aimé Césaire *Fait*
- Démarrage des discussions pour la mutualisation du gymnase avec l'ENFA *Fait*
- Lancement de l'avant-projet « vestiaires terrain de foot » *Fait*
- Lancement du « club-house tennis » *Fait*

Information

- Mise en place de la signalétique en bord de la RD 813 pour les activités du quartier du Pont de Bois (Restaurants, centre post-cure, école) *Fait*
- Réflexion sur la signalisation des événements culturels et sportifs récurrents et mise en œuvre d'une signalisation par banderoles sur 3 points stratégiques de la commune *Fait*
- Création des plans de la commune à distribuer *Fait et distribué*
- Taxe sur la publicité *Fait*

Bilan des activités 2010 (suite)

Écoles

- Veiller au maintien des relations entre les 2 groupes scolaires par le biais de manifestations diverses : cross, fête des écoles et le service animation *Fait*
- Poursuite du CLAS..... *Fait*

Intercommunalité

- Agenda 21 du Sicoval *En cours*
- Élaboration du nouveau PLH *Fait*
- Mutualisation des services à la personne *En cours*

Jeunesse

- Orientation politique envers les jeunes *Fait*
- Bilan lieu d'accueil pour les jeunes *Non fait*

Monique Lemort

Un accompagnement pour la recherche d'emploi

Vous êtes à la recherche d'un emploi..., vous êtes salarié à la recherche d'informations...

La Direction Économie et Emploi du Sicoval vous propose de rencontrer son équipe de conseillers emploi-formation située au sein de la Maison Commune Emploi Formation du Sud-Est Toulousain, située au Village d'Entreprises, Bât. 10 à Labège-Innopole.

■ BAIE (Base d'Accueil Interactive pour l'Emploi)

- Un suivi personnalisé pour toute demande concernant :
 - l'orientation professionnelle,
 - la recherche d'emploi,
 - le choix d'une formation.
- Une mise en relation sur les offres d'emplois
Contact : 05 61 28 71 10

■ PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

- Un accompagnement renforcé pour faciliter une insertion professionnelle durable :
 - la prise en compte de votre situation par un référent unique,
 - une gamme de plus de 30 actions (définition d'un projet professionnel, aide à la mobilité, formation, recherche active d'emploi...),
 - un réseau d'offres d'emplois spécifique au PLIE.
- Contact : 05 61 28 71 05**

• Vous souhaitez consulter des offres d'emplois...

Depuis le mois de septembre, le point Accueil Mairie reçoit les offres d'emploi recueillies par le Pôle Recrutement de la Direction Économie et Emploi du Sicoval.

Ainsi vous avez la possibilité de consulter librement le classeur regroupant toutes les offres mises à jour régulièrement.

N'hésitez pas à venir nous voir.
Contact Mairie : 05 61 73 56 02

• Vous êtes un chef d'entreprise et vous souhaitez recruter...

➤ Le Service Emploi Entreprises, un service pour vous permettre de développer l'activité de votre entreprise :

- aide au recrutement,
- aide à la définition du poste,
- sélection des candidats,
- information et conseil sur les dispositifs de recrutement.

Contact : 05 61 28 71 03

Nicole Reulet

Projets d'urbanisation sur la commune



Projets de lotissements

Au cours des prochains mois, plusieurs petits lotissements vont voir le jour sur notre commune.

■ Lotissement communal allée de la Gerbière

Situé derrière la mairie, en limite de l'école René Goscinny, de la résidence du Château de la Durante et du terrain de grand jeu : il comprendra cinq lots, dont un réservé pour des logements sociaux.

■ Lotissement du Clos St Jean

Situé entre le terrain de pétanque, les tennis et en bordure du chemin St Jean, ce lotissement privé sera

composé d'un lot comprenant 8 maisons juxtaposées, de quatre lots destinés à accueillir des maisons individuelles, et d'un lot prévu pour des logements sociaux.

■ Lotissement des Coteaux de Pélude

Projet privé de neuf lots de 1 300 m² en bordure du chemin de Mervilla, et du lotissement de Val d'Eole.

■ Lotissement DALET

Situé entre les lotissements Moulin Armand I et II : il est destiné à accueillir des maisons individuelles ainsi qu'un ensemble de trois logements sociaux.

- Troisième modification du PLU -

La commune d'Auzeville-Tolosane va connaître dans les prochaines années une évolution liée au développement de l'agglomération toulousaine qui voit arriver un nombre de plus en plus important d'habitants qu'il faut se préparer à accueillir.

Le SCOT (cf article ci-dessous), nous oblige dans les trois ans à venir à entreprendre une révision complète de notre PLU en vue d'une densification inhabituelle dans notre commune. Dès à présent, afin de permettre la réalisation de projets d'urbanisation dans le cadre de l'actuel PLU, il est nécessaire de procéder à quelques ajustements réglementaires, principalement sur la ZAC du Pont de Bois, mais aussi sur l'ensemble de la commune. Ces ajustements, ne modifient en rien l'esprit du PLU ni les règles du PADD.

■ La mise en œuvre

Après annonce de cette modification par voie de presse, la principale étape est constituée par l'enquête

publique, au cours de laquelle **les documents du projet sont mis à la disposition du public**, qui peut apporter des observations qui seront collectées par le commissaire enquêteur. Celui-ci rend un avis à la suite duquel, le Conseil municipal peut délibérer sur le projet, rendant ainsi applicables les nouvelles dispositions. Les dates de cette enquête publique seront publiées dans le Téléx.

Parallèlement, une modification simplifiée, concernant la levée d'un emplacement réservé situé entre le boulodrome et les terrains de tennis, est en cours. Ce terrain fait l'objet d'un projet d'implantation d'un lotissement mixte, comprenant, maison individuelles et maisons mitoyennes.

Dominique Lagarde et Bernard Raynaud

Le SCOT

Les principales conséquences pour notre commune

Depuis maintenant un an, nous vous avons régulièrement informés sur le SCOT, le Schéma de COhérence Territoriale par différents supports : La Lettre d'Auzeville, le Téléx, l'enquête publique et une réunion publique.

■ La Lettre d'Auzeville

• Dans le numéro 79 de juin 2010

En page 14, nous vous expliquions ce qu'était le SCOT, qui l'élaborait, quelles étaient ses grandes orienta-

tions, son calendrier et en quoi concernait-il notre commune.

• Dans le numéro 80 de novembre 2010

En page 10 et 11, nous rappelions ce qu'était le SCOT,

Suite page 10

qui l'élaborait, comment il concernait notre commune avec des conséquences tout à fait considérables.

Rappelons que le SCOT est élaboré par un syndicat, le SMEAT, qui regroupe la Communauté Urbaine de Toulouse, les Communautés d'Agglomération du Sicoval et du Muretain, des Communautés de Communes et des communes non regroupées en intercommunalité. Au total, 117 communes.

■ L'enquête publique

L'enquête publique sur le SCOT s'est déroulée du mercredi 15 décembre 2010 au vendredi 4 février 2011 sur les 117 communes qui constituent le territoire du SCOT. Tous les documents sur le SCOT, ainsi qu'un registre d'enquête publique, ont été tenus à votre disposition en mairie. Nous les avons accompagnés de cartes affichées sur des panneaux d'exposition.

■ La réunion publique

Le jeudi 13 janvier 2011, nous avons organisé une réunion publique à la mairie d'Auzeville. Une centaine de personnes y ont assisté dont une partie venaient des communes voisines. Nous avons jugé utile d'organiser une telle réunion car il nous semblait nécessaire d'expliquer les grandes orientations du SCOT, les raisons qui avaient conduit à les adopter, les principales conséquences de ces orientations pour des communes comme la nôtre. En effet, les documents officiels soumis à l'enquête publique étaient difficiles d'accès car volumineux, complexes et ne permettant pas de distinguer facilement l'essentiel du secondaire.

Cette réunion publique a, sans aucun doute, permis de faciliter la compréhension du SCOT pour tous ceux qui y ont assisté.

• Rappel des principaux objectifs du SCOT

Le SCOT concerne 117 communes de la grande agglomération toulousaine incluant les 36 communes du Sicoval et bien entendu Auzeville.

Le SCOT s'inscrit dans une démarche de développement durable, pour les 20 ans à venir, jusqu'en 2030.

Il a pris pour hypothèse qu'il fallait prévoir l'accueil de 300 000 nouveaux habitants à cet horizon ce qui implique la construction de 200 000 à 230 000 nouveaux logements soit une moyenne minimale de 9 000 nouveaux logements par an. Le Sicoval devra construire 1 000 à 1 300 logements par an pendant 20 ans.

Le territoire du SCOT est divisé en 2 parties. L'une est appelée « la ville intense » et accueillera 80 % de cette population nouvelle. L'autre est appelée « la ville à développement mesuré » et en accueillera 20 %.

L'étalement urbain devra impérativement être maîtrisé en divisant par 2 la surface des terres agricoles consacrées

à toutes les formes d'urbanisation. En clair, la consommation de ces terres agricoles devra être limitée à 340 hectares par an alors qu'elle a été de 680 hectares par an au cours de ces 10 dernières années.

Il faudra également viser un meilleur équilibre sur le territoire entre l'habitat et l'emploi en recherchant une proximité entre les deux.

Les communes dont les territoires seront desservis par des moyens de transport en commun lourds : métro, tramway, bus à haut niveau de service (BHNS) feront l'objet de contrats particuliers entraînant des obligations spécifiques en matière de densification de l'urbanisation.

Enfin, il faudra protéger les espaces agricoles et naturels considérés comme stratégiques, conforter durablement la place de l'agriculture et préserver les ressources.

• Que va-t-il se passer maintenant ?

L'enquête publique s'est terminée le vendredi 4 février dernier.

La commission d'enquête remettra son rapport dans les 3 mois à venir soit fin avril ou début mai.

En simplifiant, trois hypothèses peuvent être envisagées. La commission :

- donne un avis favorable avec de simples recommandations. C'est le cas le plus simple qui devrait conduire à une approbation très rapide du SCOT dès le mois de juin prochain.
- donne un avis favorable avec des réserves. Ces réserves devront alors être prises en compte ce qui demandera un temps plus ou moins long selon leur importance. L'approbation du SCOT ne pourrait intervenir au mieux qu'au début de l'été voire à l'automne.
- donne un avis défavorable. Dans ce cas, il faudra reprendre le projet de SCOT ce qui demandera des mois voire un an ou deux.

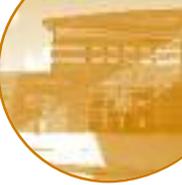
Après l'approbation du SCOT, les communes qui en font partie auront 3 ans pour mettre leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) en compatibilité avec le SCOT.

■ Les principales conséquences pour notre commune

• Nous retiendrons 2 points essentiels :

- *la densification* : sur une largeur de 400 mètres de part et d'autre de l'axe de la RD 813 (ex RN 113) la densité de notre urbanisation devra être d'au moins 50 logements par hectare (il est aujourd'hui de 8 à 10 logements). Au delà de ces 400 mètres la densité sera de 35 logements par hectare.
- *le rythme de construction* : il devra être de 70 logements par an dont 30 % de logements sociaux.

François-Régis Valette



Les futures opérations d'habitat aux Minimes et à Argento

■ Les ZADs des Minimes et d'Argento

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, le Conseil municipal décidait le 12 décembre 2006 de créer deux Zones d'Aménagement Différé (ZAD), dans deux secteurs destinés à une urbanisation future :

- le secteur des Minimes, sur une superficie de 37 783 m²,
- le secteur d'Argento, sur une superficie de 127 370 m².

■ Des ZADs aux ZACs

Le Conseil municipal du 19 janvier dernier décidait de passer du statut de ZAD au statut de ZAC pour ces 2 secteurs.

La ZAC est une opération d'aménagement d'initiative publique permettant à la collectivité de maîtriser le programme d'urbanisation. Elle permet aussi à la collectivité d'acquérir la maîtrise foncière des terrains inclus dans le périmètre de la ZAC.

Sur notre commune une ZAC est en cours de réalisation, c'est la ZAC du Pont de Bois, sur une surface de 45 hectares, dont l'aménageur est le Sicoval.

■ La ZAC des Minimes

Le secteur des Minimes est situé en bordure de la RD 813, entre le lotissement de l'Ermitage et Castanet. Il est situé à proximité de la station de TCSP dite « Grand Chemin ». C'est ce secteur qui est destiné à être urbanisé en premier.

Son accès est difficile. En effet, on ne pourra, au mieux, y accéder à partir de la RD 813 qu'en entrée et en sortie dans la direction de Castanet, si les services du Département de la Haute-Garonne chargés de la voirie nous y autorisent. Il sera indispensable de réaliser un autre accès par le lotissement des Minimes après avoir effectué, au préalable, une réhabilitation complète de tous les réseaux, éclairage public et voirie de ce lotissement. En clair, l'accès au secteur des Minimes sera très coûteux.

Compte tenu des dispositions du SCOT et du PLH du Sicoval qui en découle, c'est environ 160 logements dont 30 % de logements sociaux qui seront construits sur ce secteur.

■ La ZAC d'Argento

Situé au nord de la commune d'Auzeville, en limite avec la commune de Ramonville, le secteur d'« Argento » a une position privilégiée à flanc de coteau. Il domine la plaine de l'Hers, face au lycée agricole et se trouve à proximité de la station de TCSP dite « lycée agricole ».

La ZAC d'« Argento », d'environ 12,7 hectares, s'inscrit dans la continuité du tissu urbanisé d'Auzeville, d'une part, et de Ramonville d'autre part. Le secteur est partiellement desservi par les réseaux présents sur le chemin de la Barrière, le chemin de Négret et la RD 813.

Il s'agit d'une ZAC destinée à recevoir de l'habitat. Compte tenu de l'importance de cette ZAC, le Conseil municipal du 16 février a demandé au Sicoval qu'elle soit déclarée d'intérêt communautaire.

Si le Sicoval accepte cette demande, il deviendra alors l'aménageur de la ZAC.

La définition du programme d'aménagement et la conduite de la procédure de ZAC jusqu'à son terme demandera sans doute au moins 3 ans. Cela signifie que les premières constructions ne verront pas le jour avant la fin de l'année 2014 voire 2015.

■ La concertation

Il va de soi que l'élaboration des programmes d'urbanisation sur ces ZACs feront l'objet d'une concertation permanente non seulement avec les riverains de ces secteurs mais aussi avec les habitants de la commune.

La toute première étape de l'élaboration de ces ZACs est constituée par une phase de concertation initiale dont les modalités seront les suivantes :

- des réunions publiques ;
- une exposition de panneaux décrivant les opérations ;
- un registre à disposition du public à la Mairie pour recevoir les observations.

François-Régis Valette

– La résidence Olivier de Serres – est habitée

Le quartier du Pont de Bois était, voici peu, un ensemble en devenir. Mais avec la livraison des immeubles d'habitation, la construction de maisons individuelles ou en bande, la deuxième année de fonctionnement du groupe scolaire Aimé Césaire et de la crèche du Petit Pont, le quartier est aujourd'hui en voie d'achèvement (au moins pour la partie habitat).

Étant donné la vocation agronomique de cette zone, pour la désignation des rues et des ensembles construits le choix s'est le plus souvent porté sur des signes de terroir, des produits agricoles ou des hommes associés. Le constructeur a accepté cet usage, choisissant de donner à cette résidence le nom du premier agronome reconnu, ancrant son projet dans 400 ans d'histoire (*voir encadré*).

La dernière pièce du « Cœur de quartier » du Pont de Bois vient d'être réceptionnée par le constructeur et les premiers habitants sont en train d'aménager. Elle termine la construction géométrique entourant la place Tolosane et le mail du Pastel. Ce programme comprend 61 appartements et des rez-de-chaussée commerciaux qui vont être occupés par un salon de coiffure et le cabinet d'un dermatologue esthéticien. Les appartements sont plutôt de petite taille puisqu'à côté de 2 T4, l'ensemble comprend 25 T3 et 34 T2. Gageons que cela contribuera significativement à abaisser encore la moyenne d'âge de la population Auzevilloise.

Yves Lambœuf

Olivier de Serres (1539-1619)

Contemporain d'Henri IV, protestant, était seigneur du Pradel dans le Vivarais. Il fut l'un des premiers à pratiquer une agriculture raisonnée avec l'utilisation d'assolements incluant la luzerne qui enrichit la terre sur laquelle elle pousse, permettant une meilleure récolte l'année suivante, sans passer par les périodes de jachère.

Pionnier en la matière, il se consacra à étudier de manière scientifique les techniques agricoles et à rechercher leur amélioration par l'expérimentation. Le Pradel devint ainsi une ferme expérimentale, le lieu où l'intuition de la modernité agricole a jailli et où l'essai a administré la preuve empirique de la validité des inventions. De ce point de vue, on peut considérer Olivier de Serres comme le père de l'agronomie et donc de l'agriculture moderne. Il publiera plusieurs traités généraux sur l'agriculture et « le mesnage des champs ».

Plus spécifiquement, son nom est aussi attaché à la production de la soie, qu'il a fait introduire à grande échelle en France par le développement de plantation de mûriers blancs.

Aujourd'hui, le domaine du Pradel, la propriété qu'il avait acquise vers 1770 est la ferme pédagogique et expérimentale du lycée Agricole Olivier de Serres, proche d'Aubenas en Ardèche.



Petite larme à l'œil

Ça y est c'est fait... elle est partie. Pour ceux qui travaillaient au quotidien avec Emmanuelle BENASSI ce n'est pas une surprise, cela fait déjà quelque temps qu'elle avait annoncé son départ, mais c'est bien au 1^{er} janvier qu'elle a cessé de travailler au service animation de notre commune. Arrivée en 1999 pour travailler comme animatrice au sein de la mairie, elle a largement participé au développement de l'animation notamment quand elle avait en charge le secteur élémentaire, pour finalement prendre la responsabilité du service animation lorsque celui-ci s'est structuré.

Je ne pourrais pas lister l'ensemble des projets auxquels elle a contribué mais tout dernièrement

c'était elle qui s'occupait du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). Celui-ci connaît un réel succès notamment cette année.

Bien sûr nous regrettons son départ, mais elle n'est pas partie bien loin, elle a rejoint l'équipe de la Direction des Solidarités et de l'Animation Territoriale du Sicoval.

Et puis comme elle est auzevilloise, nous aurons plaisir à la croiser lors des moments forts de la vie de notre village.

Bonne continuation Manue !

Maela Langlade

Un nouvel outil imposé par la CAF pour les CLAE ET ALSH

Une pointeuse électronique « le pocket » désormais utilisée par les services animation de la mairie pour pointer la présence des enfants sur les temps peri et extra scolaires ne permet plus la souplesse horaire d'avant mais améliore la sécurité à la sortie des écoles.

La diminution des ressources de la CAF a eu pour conséquence une baisse des subventions accordées aux collectivités. Désormais, les subventions enfance de la CAF sont versées en fonction de la présence de chaque enfant hors temps scolaire et cela à la minute près. La mairie a donc dû s'équiper d'un nouveau logiciel pour compter le nombre d'enfants présents sur les temps peri-scolaire (CLAE et AIC) et extra-scolaire (ALSH). C'est pour cette raison que les animateurs sont équipés de ce nouvel outil (qui ressemble à un téléphone portable) : cela leur permet de pointer tous les enfants présents et donc de bien vérifier qui part (et avec qui).

Pour rappel : les règlements des CLAE précisent que l'accueil de 7h30 à 8h30 est payant tout comme celui de 17h30 à 18h30. La mairie prend à sa charge l'accueil de 8h30 à 8h50 et celui de 17h00 à 17h30.

Comme les enfants sont désormais pointés à la minute près de présence, si un enfant est présent à 17h31 alors le service sera automatiquement facturé. Le nouvel outil ne permet plus la souplesse ni les petits retards qui étaient jusqu'à présent tolérés.



Toutefois malgré l'inconvénient engendré il faut apprécier l'amélioration de la sécurité puisque les enfants sortent désormais un par un.

Maela Langlade

Secteur enfance

■ Quoi de neuf sur l'ALSH ?

L'Alsh, ce sont les activités extra scolaires des mercredis et des vacances scolaires pour les enfants entre 3 et 11 ans. Pour les vacances de Toussaint, les enfants ont joué aux petits scientifiques sur des ateliers de robotique. Ils ont expérimenté de nouvelles techniques d'arts plastiques en peinture à la spatule et du projeté. Sont devenus des photographes par la prise de photos, les trucages, et montages de leurs productions. Tout au long de ce premier trimestre, sur les journées des mercredis, les thématiques telles que l'initiation aux activités physiques et sportives (rugby flag, acrosport, pétanque), l'automne (récoltes, promenades, fresques), le jardin des copains (productions photographiques sur les portraits), puis des visites à la caserne de pompiers, le musée des ailes anciennes et spectacles dans différents centres culturels.



de hockey, le Canada, ateliers d'arts plastiques, Noël. Dans le cadre du festival du livre de jeunesse, les enfants de chaque Clae élémentaire ont participé à un concours d'affiche sur le thème du « Prince de motordu » de Pef.

Vous avez pu profiter de belles affiches de Noël confectionnées par les enfants des Clae et des écoles vous souhaitant de bonnes fêtes et une belle année 2011. Ce travail en partenariat entre les enseignants des écoles et les animateurs du secteur enfance est maintenant traditionnel : C'est toujours un moment très attendu par les enfants, et tout le monde l'espère, aussi par les Auzevillois. À la prochaine lettre pour de nouvelles aventures !

Valérie Régis, Responsable du Secteur Enfance

■ Et les CLAE(S) ?

Ici, on parle des activités périscolaires, les temps d'animation sur les accueils du matin et du soir puis les temps de repas et d'animation sur le 13h/14h. La période de 7 semaines entre les vacances scolaires de Toussaint et celles de Noël a été illustrée par le thème de l'Hiver : Atelier chorale, activité



Ado à donf !

Quel est le point commun entre une partie de bowling, un dîner-crêpes, une séance cinéma au dojo, un dîner au restaurant et un match de ping-pong ?

Aucun à part le fait que toutes ces sorties sont proposées par le secteur sports et jeunesse de la mairie d'Auzeville pour les jeunes entre 11 et 17 ans. En effet, tous les mercredis, de 16h à 18h, la salle Tolosane (face à l'école Aimé Césaire) ouvre ses portes gratuitement pour proposer aux jeunes des activités encadrées, ou en gestion libre avec du matériel mis à disposition. Le week-end tout le monde est de sortie et les jeunes ne sont pas de reste ! L'accueil de loisirs propose une fois par mois une soirée à thème...

Pendant les vacances de Pâques, du 25 au 29 avril, un minicamp est organisé pour que les jeunes puissent aller rencontrer les ados de Muret autour de différentes activités sportives et culturelles (karting, VTT, visite de la ville et de ses spécificités...).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : ado.animation@auzeville31.fr ou 06 87 30 65 80.

Clément Fraysse



Repas des aînés

Samedi 20 novembre s'est déroulé dans la bonne humeur le traditionnel repas annuel des Aînés qui a réuni 90 convives dans le restaurant scolaire Aimé Césaire.

Lors de son discours Monsieur le Maire a tenu à féliciter le personnel communal pour la qualité du service et du repas ; en effet, les souris d'agneau et haricots tarbais n'ont pas laissé les papilles indifférentes... Au moment du dessert nous avons eu le plaisir d'accueillir des couples et initiateurs de la section

« Danses de Salon » venus pour une démonstration talentueuse et amicale, nous ont ensuite entraîné nos amis danseurs au son des musiques de notre temps, tango, cha-cha, paso-doble, valse, salsa. Ce fut un bien bel après-midi !

Nicole Reulet



« J'aime la galette, quand elle est bien faite... »

Mardi 18 janvier, le club des Aînés fêtait les Rois en présence de Monsieur François-Régis Valette, Maire d'Auzeville, accompagné de Nicole Reulet et Christian Mora, conseillers municipaux.

Pendant la dégustation de la traditionnelle galette offerte par la Mairie, Bélinda, responsable du club, a tenu à remercier Francis Regourd, Président de l'Amicale des Boulistes, pour sa savoureuse boîte de chocolats. N'oublions pas les fidèles collaboratrices du club des aînés. Champagne et bonne humeur étaient également au rendez-vous à la salle « Tolosane ».

Merci à tous, à l'année prochaine.

Bélinda



— Une soirée « Castagnade », — c'est quoi au juste ?

Une soirée où tous les coups sont permis ? Mais non ! C'est simplement une soirée sympa, conviviale, animée par une chanteuse accompagnée de son accordéoniste, pendant laquelle on fredonne en chœur les tubes d'un répertoire très éclectique, on danse lorsque les rythmes nous captivent et bien sûr on déguste à l'entracte des châtaignes grillées arrosées de vin nouveau.

En l'occurrence, le **vendredi 5 novembre dernier à 20 heures 30**, Mylène Corsini dont l'organe vocal n'a rien à envier aux grandes, nous a enchantés.

Cette soirée qui se déroulait depuis de nombreuses années à la salle Orange connaît un succès tel que nous avons en 2010 décidé de la programmer à la salle de la Durante, et... nous avons fait « salle comble » d'auzevillois de tous les quartiers du village.

La recette pour réussir de telles soirées ? L'investissement des membres de la com-



mission « Animation et Culture » qui s'impliquent : vont ramasser les châtaignes à Saléchan et le jour « J » s'affairent en particulier aux brasiers (Alain et Luca en savent quelque chose), pour régaler les participants !

Participants que l'on remercie pour leur bonne humeur et que nous attendons tout aussi nombreux à la prochaine « Castagnade » qui aura lieu le vendredi 4 novembre 2011... même lieu, même heure !

Claudy Sichi



— Auzeville, — « un creuset d'artistes »...

L'Exposition annuelle des artistes auzevillois s'est tenue du 11 au 20 décembre 2010 dans le hall et la salle des mariages de la Mairie.

Vingt cinq peintres et quatre sculpteurs auzevillois ont répondu à l'invitation de la commission « animation et culture » et plus particulièrement de Maurice ROFFE et Jacques SICH, pour y participer.

Cette exposition, très prisée du public auzevillois, a dévoilé l'existence de réels « talents » !

Les artistes ont assuré des permanences les week-end, durant la période d'exposition.

À noter que cette manifestation qui a débuté le vendredi 10 décembre par un vernissage sympathique auquel participaient une centaine de personnes, a donné lieu a posteriori le vendredi 21 janvier à une nouvelle rencontre des artistes autour de la table cette fois... au « Grand Vatel ».

Décidément, ces artistes ont vraiment « l'Art et la manière »...

Claudy Sichi

Auz'Arts citoyens !

Du 20 novembre au 5 décembre 2010, plus de 1 700 personnes, ont répondu à l'appel lancé par la banderole déployée sur la façade de la Mairie. Elles ont visité l'exposition d'art contemporain organisée par l'association Rats d'Art. Depuis huit ans déjà, la création artistique la plus récente quitte les cénacles où elle est présentée habituellement pour venir au devant du public de notre banlieue voire de la région.



À travers cette exposition, l'association Rats d'Art cherche, au fil des ans, à faire découvrir à un public multiple, souvent non averti, divers aspects de la création artistique dans les domaines de la peinture, du dessin, de la sculpture, de la photographie, de la vidéo, de la performance... Les œuvres montrées sont représentatives de quelques unes des tendances de l'art d'aujourd'hui. C'est ainsi que le dimanche 28 novembre, le hall de la mairie était trop petit pour accueillir le public venu assister à la performance réalisée par Edwood, une jeune plasticienne de la région qui connaît une renommée internationale. La démarche de médiation pédagogique voulue par l'association est faite lors des visites commentées organisées les samedis et dimanches mais aussi par l'accueil des clubs séniors et d'associations d'artistes d'Auzeville et de Ramonville. Il arrive fréquemment que des personnes s'attardent auprès des membres de Rats d'Art pour poser des questions, faire part de leur étonnement, de leur satisfaction et de leur intérêt qui croît chaque année.

En 2010, la participation des scolaires s'est accrue d'une manière très importante. Ce sont 530 élèves des écoles maternelles et primaires d'Auzeville, de Castanet, de Deyme, de Lacroix-Falgarde, ainsi que du collège de Castanet et du complexe Agricole d'Auzeville

qui ont découvert les œuvres. Ces visites ont eu lieu sous la conduite des enseignants des classes, elles étaient organisées et animées par les membres de Rats d'Art Suzanne et Jacques Vidal. Certaines classes ont eu la chance de rencontrer le sculpteur Pierre Fauret. Les élèves ont pu évoquer avec l'artiste l'histoire et les tribulations du bonhomme de cire « BBman ». Pour les organisateurs, il est réjouissant de revoir une petite fille ou un petit garçon qui revient, à la fin de la journée, avec ses parents, pour leur faire partager le plaisir qu'il a éprouvé.

Les enfants ont pris beaucoup de croquis et beaucoup de notes. Ils nous feront part de leurs découvertes et nous montreront leur façon d'aborder la création plastique à travers une exposition qui aura lieu à la Mairie du 9 au 18 avril 2011.

Michel Casas



Marché de Noël... Auzeville se distingue !

Parce que c'est le premier marché de Noël alentour et le seul à être couplé au marché de plein vent !



Il s'est tenu le vendredi 26 novembre dernier, sur la place de la Mairie Vieille : là, je ne vous apprends rien puisque nous attaquons la dixième édition de cette manifestation fréquentée essentiellement par nos concitoyens auzevillois ! Déambulant parmi les stands des 30 artisans présents, les acheteurs en puissance ont apprécié la distribution de châtaignes grillées et de vin chaud offerts par la Commission « Animation et Culture », contribuant à réchauffer les corps et... délier les langues : on pouvait observer de nombreux groupes de personnes discutant avec enthousiasme, un verre à la main. En effet, 40 kilos de châtaignes grillées et 40 litres de vin chaud ont été entièrement consommés durant l'après-midi et la soirée !



Les « grilleurs de châtaignes » et le « bouilleur » de vin chaud ont été soumis à un rythme de production accéléré ! Mais il y avait aussi les enfants qui se sont contentés de savourer les bonbons que leur offrait notre superbe Père Noël ! Pour ponctuer cette soirée, la « chorale d'Auzeville » nous a régales ; une loterie en deux temps a retenu l'attention des participants qui, les yeux rivés sur leurs billets, attendaient le moment de gagner un des lots offerts par les artisans ! La manifestation s'est achevée vers 20 heures, heure à laquelle, « les gentils organisateurs » ont commencé à faire griller sur les braises encore rougeoyantes, de la saucisse pour partager un dernier bon moment ensemble !

Claudy Sichi

Agenda des événements

Nature de l'événement	Date	Horaires / tarifs	Lieu	Organisateur	Contact
Carnaval	26 mars 11	17h - 21h	Espace René Lavergne (Départ Place Tolosane)	Mairie	05 61 73 76 84
Raid INSA - INP	2 avril 11	14h - 19h + soirée	Espace René Lavergne Village	INSA - INP	06 33 30 91 92
Exposition travail collectif enseignants suite exposition d'art contemporain	Du 8 au 18 avril 11	Horaires mairie	Mairie	Association Rats d'art	www.ratsdart.com
Concert Gospel Soul - Blues VOCAL COLORS	16 avril 11	20h30	Durante	Foyer Rural René Lavergne	05 61 75 69 41
Exposition d'artistes auzevillois	Du 20 au 30 avril 11	Horaires mairie	Mairie	Mairie	05 61 73 56 02
Marché aux plantes	22 avril 11	16h - 20h	Place du Marché	Mairie	05 61 73 76 84
Exposition d'artistes auzevillois	du 20 au 30 mai 11	Horaires mairie	Mairie	Mairie	05 61 73 56 02
Rencontre Cinéma. Soirée thématique sur les jeunes étudiants réalisateurs audio-visuels de la région toulousaine : présentation de leurs clips avec débats.	27 mai 11	20h30	Durante	Association REMI	05 61 75 70 74
Démonstrations de modélisme naval	5 juin 11	Journée	Lac de Labège	Foyer Rural René Lavergne	05 61 75 69 41
Spectacle de fin d'année théâtre	10 juin 11	21h	ENFA	Foyer Rural René Lavergne	05 61 75 69 41
Barbecue du Secteur Sportset Jeunesse	14 juin 11	19h	Terrain de football	Mairie	06 73 62 19 22
 Saison culturelle de la Durante Saint-Jean FAITES DE LA MUSIQUE ! Big Band Cadet 31 Orchestre symphonique des jeunes	18 juin 11	À définir	Place Tolosane	Mairie Foyer Rural René Lavergne	05 61 73 76 84
Fête des 20 ans du club	25 juin 11	À partir de 17h	Gymnase Jean-Jaurès Castanet	Go Elan Gym	contact@goelangym.com

L'ensemble des manifestations reçoit le soutien logistique et/ou financier de la mairie.



Musique et Cinéma ou Cinéma et Musique ?

Do, Ré, Mi, Fa, Sol, La, Si... et si le cinéma était conté... en musique !

Hé oui, que serait le cinéma sans musique ? Il a débuté en musique et perdurera en musique. L'image cinématographique c'est beau, c'est grand, parfois époustouflant avec son procédé 3D ; mais que serait un film sans son support musical ? Ainsi la bien nommée association Rémi (Ré-Mi) a recommencé son Cinéma en proposant à son public le 4 décembre 2010, salle de la Durante, un concert de musiques de films. L'agile baguette de Guillem Boisson chef d'orchestre de Harmonie la Garonne a dirigé ses cinquante cinq musiciens avec maestria, interprétant un bouquet de musiques de films rentrées dans la légende telles que :



« Il était une fois dans l'Ouest » ou « Lawrence of Arabia », « Les Mystères de l'Ouest » etc. Soulignons que l'on a entendu également quelques morceaux de musiques classiques au répertoire,

car il faut bien le savoir certains cinéastes ont purement utilisé du classique pour soutenir leurs scènes et quel soutien ! Rappelons-nous du film de Fritz Lang : « M le Maudit » musique de E.GRIEG Peer Gynt extrait Dans le

Hall du Roi de la Montagne. De nombreux réalisateurs et pas des moindres ont également utilisé pour leurs œuvres la musique classique, parmi eux citons : Luchino Visconti *Mort à Venise* : musique de Gustav Mahler la *Symphonie n° 5 Adagietto*, Stanley Kubrick 2001 *L'Odyssée de l'espace* : musique de Richard Strauss *Ainsi parlait Zarathoustra*, Johann Strauss *Le Beau Danube bleu*, Francis Ford Coppola *Apocalypse Now* : musique de Richard Wagner : *La Walkyrie* John Boorman *Excalibur* : musique de Richard Wagner *Le Crépuscule des Dieux* etc.

Comme l'année dernière les amateurs du genre se sont régalés, comme l'année dernière certains n'ont pas pu rentrer, faute de places, puisque la salle était comble. Pour le public présent, ce fut l'euphorie comme un jour de grand événement. Parmi l'assemblée, on a pu remarquer la présence de Monsieur François-Régis Valette, Maire d'Auzeville et de plusieurs conseillers municipaux.

Hélas seul petit-bémol, le Président de l'association Rémi M. L. Boutaud regrette que la belle salle de La Durante ne soit pas plus spacieuse pour ce genre de manifestation car l'orchestre Harmonie Garonne s'agrandit en nombre en 2011 (70 musiciens).

Alors pour l'année 2011/2012, un concert d'été à l'intérieur ? Pourquoi pas...

Michel Louis Boutaud

Radio Bacajah FM

Le samedi 19 février dernier, salle de la Durante, nous avons accueilli, dans le cadre de la saison culturelle, le spectacle « Ondes Vocales » de Bacajah.

Bacajah (prononcer « Bakadja ») qui est composé de 6 chanteurs, 3 femmes et 3 hommes, nous a proposé des reprises de grands standards entièrement à capella : Zazie, Yannick Noah, Camille, Queen, Sting, Tiken Jah Fakoly...



C'est devant une salle comble que ces voix ont reproduit les sonorités des instruments (percussions vocales, guitare, contrebasse, trompette...).

Différents tableaux se sont succédé avec humour, entrecoupés de moments intimes et joyeux avec le public : au fur et à mesure, la mise en scène, légère et amusante, s'est dévoilée sous les yeux ravis des spectateurs montrant une complicité contagieuse sur scène.

Ceux qui avaient le sens du rythme ont pu participer et improviser puisque Bacajah leur a fait chanter les derniers titres sur des harmonies différentes.

Maud Maleville



Étudiants de l'ENSAT et municipalité : un tandem réussi

Voilà près de 2 ans, un jeune étudiant de l'ENSAT, Virgile Fuzeau, était venu nous faire part (à Maud Maleville et moi-même), de son projet de stage de six mois en Amérique du Sud dans le cadre de ses études.

Son périple qui devait débiter en Argentine et se poursuivre en Bolivie était déjà bien préparé à un bémol près : 400 € destinés à l'achat d'un appareil photo lui faisaient défaut.

Conquis par son enthousiasme et intéressés par le sujet qu'il devait aborder « le développement rural en Amérique du Sud », nous lui avons proposé le versement d'une subvention de 400 € (qui fut accordée en Conseil municipal), sous réserve qu'il mette en place à son retour, dans le hall de la Mairie, une exposition de ses photos de voyage et qu'il programme une conférence à la salle de la Durante, sur le thème de ses recherches.

Les mois ont passé et en début d'année, Virgile, de retour, reprit contact avec nous pour concrétiser le projet que nous avions échafaudé. Deux de ses amis étudiants, Chain FAIQ et Yousri HANNACHI, partis sous les mêmes latitudes se sont joints à lui pour nous proposer leurs témoignages.

C'est ainsi que du 17 au 26 janvier vous avez pu découvrir à la Mairie, une exposition de photos sur « les traditions et agricultures en Amérique du Sud », suivie le vendredi 21 janvier à 20 heures 30 à la salle de la Durante d'une conférence sur « le développement rural en Amérique du Sud » mettant en lumière leurs expériences vécues et leur réflexion sur quelques exemples de situations agricoles en Argentine et Bolivie.

Cette conférence menée de main de maître par les trois étudiants devant une salle comble, fut suivie d'un débat fort intéressant avec le public.

Très satisfaits de nos relations avec les étudiants de l'ENSAT, nous poursuivrons notre coopération avec eux. Merci, Virgile d'avoir poussé notre porte à la Mairie !

Claudy Sichi

Une soirée pour le Guatemala

Le 11 décembre 2010 à Auzeville, la compagnie toulousaine, le « Théâtre du Soupe Tard », a donné vie dans la salle de La Durante à « ... une scène si souvent vécue... », spectacle qu'elle a imaginé à partir de trois courtes pièces de Tennessee Williams : « Propriété condamnée », « Parle-moi comme la pluie », « Le long séjour interrompu ».

Une mise en scène dépouillée mettait en relief les points communs aux trois histoires : beauté formelle des textes, grandeur des personnages avec leur quête de pureté malgré la rigueur de leur condition. Entre chaque pièce une clarinette entonnait des airs nostalgiques, permettant ainsi au spectateur d'aborder dans un climat plus apaisé l'arrivée des nouveaux protagonistes.



Les artistes amateurs du Théâtre du Soupe Tard ont offert un spectacle authentique et moderne. Grâce à la justesse, la sobriété et l'élégance de leur jeu, ils ont permis au public de découvrir avec bonheur ces pièces moins connues de l'auteur d'« Un Tramway Nommé Désir » et de « La Ménagerie de Verre »

L'association Trois Quarts du Monde (TQM) remercie du fond du cœur tous les participants à cette soirée et plus particulièrement la troupe « le Théâtre du Soupe tard » qui a donné son spectacle au profit des enfants de Guatemala Ciudad. Elle n'oublie pas non plus la Mairie d'Auzeville qui a offert la salle de la Durante.

Grâce à cette générosité, TQM pourra poursuivre son action de sauvetage et d'éducation des petites filles des rues de Guatemala Ciudad.

Michel Van Hems



Un Dal bhat au profit du village de Lahare au Népal

Nombreuse assistance samedi 29 janvier salle de la Durante, où 120 personnes conviées par l'association culturelle Franco-Népalaise, ont assisté à la projection de films sur le Népal et goûté au quotidien alimentaire des Népalais.

Crée en 1999 par Guy Durrieux, qui en est toujours président, cette association très active, regroupe une centaine de membres, essaye de faire connaître le Népal et d'intéresser nos compatriotes à ses problèmes. Jean-Pierre Girolami secrétaire général de l'association a présenté l'activité :

Création d'une crèche à Golfutar en banlieue de Katmandou, dont l'association assume les frais de fonctionnement. À Lahare, gros Bourg des collines au Nord-Est de Katmandou, l'association a financé un réseau d'eau potable, deux classes en dur, et verse le salaire annuel de deux instituteurs.

Elle attribue des bourses aux élèves méritants de Lahare qui poursuivent leurs études à Katmandou.

Le repas, Dal Bhat et Lassi, préparé par des bénévoles, a eu un grand succès.



La participation financière des convives permettra de payer cette année le salaire des instituteurs. La présentation d'un film sur Henri Sigayret, alpiniste et phi-

lanthrope, (deuxième ascension française de l'Annapurna) et correspondant de l'association au Népal, a permis de comprendre les problèmes du Népal, et de découvrir « derrière la misère une culture très riche ».

Le Népal connu pour être un pays de trek, recèle des merveilles et la population souriante et accueillante fera peut être un jour de ce pays un grand du tourisme.

Dans cet esprit la projection de Serge Valentin sur les vallées perdues de Nar et Phu en limite du Tibet, montre les richesses touristiques cachées de ce pays.

Louis Audoubert, grand alpiniste et pyrénéiste, qui a publié de nombreux ouvrages sur la montagne, a présenté à l'assistance ravie un film de 1985 sur l'ascension du Daulagiri. Une soirée à renouveler, l'an prochain.

Bernard Raynaud



Concert du Nouvel An

Le Samedi 8 janvier, l'église d'Auzeville a accueilli le Concert du Nouvel An.



Deux chœurs étaient présents : la Chorale du Foyer Rural d'Auzeville et l'ensemble Arabesque. Ce dernier, composé de 10 à 16 chanteuses passionnées de chant, nous a fait découvrir un répertoire polyphonique peu connu pour chœur de femmes. Les deux chœurs ont interprété de nombreux chants de Noël composés par de grands noms de la musique britannique, tel que William Byrd, Thomas Tallis, John Rutter, Benjamin Britten...

C'est Christine Lauxire qui dirige les deux chœurs. Pour donner plus d'éclat à ces chants, Fabienne Hilar a accompagné les chœurs à la Harpe.

Fabienne Hilar est professeur au Conservatoire de Toulouse et à l'Ecole de musique de Blagnac. Elle se produit régulièrement en soliste et au sein de formations musicales.

Pierrette Villardy





Ça bouge à L'A.B.A.!

■ 2010, mission accomplie ! 2011, des projets

Malgré la baisse enregistrée au niveau départemental, régional, et même national, notre effectif s'est maintenu, et a même légèrement progressé. 72 sociétaires, dont 48 licenciés (40 masculins, 6 féminines, et 2 jeunes). L'important volant d'activité prévu a pu être réalisé, tant au plan sportif, qu'au niveau des activités internes, ludiques ou festives, clôturées par notre Loto, dont la réussite restera dans les annales, nous assurant ainsi les moyens financiers suffisants pour la réalisation de la prochaine saison.

■ Des projets pour 2011

Les deux seuls secteurs qui n'ont pas donné entière satisfaction la saison passée sont : la disparition, faute de participants, de l'activité quotidienne, si modeste fut-elle, et la régression progressive, depuis plusieurs années, du nombre d'Auzevillois dans les listings de l'Association.

S'agissant de la présence quotidienne, une meilleure communication entre les acteurs potentiels de cette activité, et peut-être, une programmation sur 2 ou 3 après midi par semaine de ces rencontres dans un premier temps, devraient permettre de redynamiser ces moments de loisir et de convivialité, indispensables à la cohésion de notre groupe. Ces nouvelles dispositions sont en cours de finalisation, et sont mises en application dès ce début de saison. Pour ce qui est de l'augmentation de sociétaires Auzevillois, nous fondons de grands espoirs sur l'arrivée de nouveaux arrivants dans les récents lotissements communaux, et notamment, dans le quartier du Pont de Bois. Nous savons que les boules roulent dans ces espaces, non aménagés, et de façon isolée, alors que des équipements de qualité sont à la disposition des amateurs, et qu'une équipe de bénévoles perpétue les actions entreprises depuis plus de 40 ans. Nous sommes la plus ancienne association Auzevilloise. Compétitions sportives officielles ou activités amicales, de loisirs, et surtout conviviales, sont proposées tout au long de l'année. Ainsi :

- pour les compétitions officielles, réservées aux seuls licenciés, nous participons aux premiers tours de la Coupe de France des Clubs, aux Qualificatifs pour les divers Championnats de la Haute Garonne, aux Cham-

pionnats de Division des Clubs, aux Championnats Départementaux des Clubs, et, bien sur aux divers Concours Officiels programmés au Calendrier de la F.F.P.J.P., dont 3 éditions sont réalisées sur site.

- les activités internes sont beaucoup plus variées, alternant, sur toute l'année, pétanque loisir, et activité conviviales. Cérémonie des vœux suivie d'un repas, dont le coût est pris en charge à 50 % environ par l'association, Concours inter-sociétaires et Grillades d'été, Sortie au Pas de la Case, Castagnade, Loto, Assemblée Générale, etc., jalonnent le déroulement de la saison. De plus, de la mi-avril à la mi-octobre, tous les vendredis soirs, un concours interne est programmé, dans une formule permettant la participation de tous les joueurs, quels que soient leur niveau, leur âge, ou leurs sexes. Ces rencontres se déroulent en doublette, (introduction d'une ou plusieurs triplettes si nombre impair), en 4 parties, avec changement de partenaire à chaque partie, et, dès que le nombre de joueurs le permet, on ne joue jamais avec le même partenaire, on ne rencontre jamais le même adversaire, et on ne joue pas toutes les parties en triplette. Cette formule permet d'établir, en fin de saison, un classement individuel pour l'attribution du trophée René Lavergne au vainqueur, à l'occasion de la cérémonie des vœux. De plus, depuis la saison passée, le premier Vendredi de chaque mois, à 19 heures, une grillade précède les concours qui débutent à 20 h 30. Ces rencontres sont ouvertes à tous les sociétaires, licenciés ou non, ainsi qu'à toutes les personnes qui souhaitent découvrir nos activités. La première édition de ces concours aura lieu le vendredi 15 avril. C'est à cette occasion que nous souhaitons accueillir tous ceux qui jouent un peu seuls, dans leur coin. Toute cette activité est orchestrée par un Conseil d'Administration composé de 4 femmes et 5 hommes, dont 3 ont à peine 25 ans. Mixité qui permet de répondre aux souhaits de tous les publics. Notre association se veut ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent occuper leurs moments de loisir, de façon sportive ou simplement ludique et conviviale.

Nous sommes toujours très attachés aux valeurs de sportivité, de respect et de convivialité, pour tous les publics, sans distinction d'âge, de sexe ou de rang social. C'est pour cela que notre cotisation reste modeste, 20 € pour tous les sociétaires, et que nous offrons la licence à tous les jeunes, des benjamins aux juniors.

À très bientôt donc le plaisir de vous accueillir.

Francis Regourd



**Contacts : Francis au 06 22 94 84 69,
Claude au 05 62 75 07 62, Monique au 05 61 75 56 02**



AVEBRF

(Association pour la Valorisation et l'Expérimentation du Bois Raméal Fragmenté)

Un exemple de mise en valeur des espaces publics par des bénévoles.

Suite à la conférence de Jacky Dupety en juin 2009, la commission Environnement d'Auzeville et AVEBRF collaborent autour du projet de culture sur BRF et de valorisation des branchages issus de l'élagage des haies et espaces publics ou privés de la commune.

En novembre 2009, deux solutions sont mises en œuvre :

1. Un élagueur nous fournit de grandes quantités de catalpa issu d'élagage. D'une part, on ne sait pas trop s'il s'agit de rameaux ou de branches plus grosses, et d'autre part, le BRF contient une grande quantité de feuilles. Le résultat est que l'apparition de mycorhizes n'est pas généralisé, ni très important, et ce sur deux parcelles distinctes.
2. Un appel est lancé aux habitants de la commune pour qu'ils se manifestent s'ils disposent de branchages dont ils souhaitent se débarrasser. Les fagots ainsi glanés à droite et à gauche sont alors broyés à l'aide d'un broyeur « amateur ». Cette solution ne permet pas de disposer des quantités de bois attendus. Par contre, les quelques m³ traités avec le BRF obtenu sont le siège d'un bon développement de mycorhizes.

Ces deux exemples montrent que si des outils professionnels sont utiles pour disposer de grandes quantités de BRF, il est nécessaire de pouvoir maîtriser la matière première utilisée. C'est cette conclusion qui nous amène à faire une demande de moyens à la municipalité d'Auzeville pour couvrir ces deux points. La demande portera donc à la fois sur le broyeur professionnel 20 CV et l'autorisation de prélever des rameaux d'élagage sur les espaces publics.



Même s'il est un peu tôt pour parler de 2011, nous pouvons faire un premier bilan des activités de l'Automne 2010 : comme convenu avec la municipalité, nous prélevons nos rameaux et branchages dans le bois de la Durante. Après avoir l'avis de la commission environnement, nous décidons de nettoyer une bande de taillis le long des sentiers qui traversent le bois. Ainsi, nous participerons à l'entretien de ce bois public en maintenant de larges espaces dégagés autour des chemins qui le traversent. Nous voyons ci-dessous l'équipe réunie début

Décembre pour une opération de coupe. Nous réaliserons en deux après-midi un tas de branches d'environ 20 m³. Les promeneurs pourront apprécier les chemins dégagés. Mais nous nous en tiendrons là, car les taillis qui demeurent en place sont des puits de biodiversité à préserver. Une fois l'élagage réalisé, il ne reste plus qu'à broyer. Ce sera chose faite le 29 décembre, par un après-midi des plus cléments, et ce sont environ 3 m³ de BRF qui seront produits. Le broyeur utilisé est un broyeur à marteaux équipé d'un moteur thermique de 20 CV. Le BRF ainsi obtenu est menu. L'utilisation du camion-benne a limité au strict minimum la manutention du BRF. Une fois celui-ci obtenu, il doit être épandu au sol dans les 24 h qui suivent. Sinon, un développement bactériologique et une fermentation démarrent, ce qui n'est pas le but recherché. L'épandage se fera à la brouette, à la fourche et au râteau, outils de base de tout jardinier. Les parcelles traitées revêtent des couleurs chatoyantes, ce qui ne va pas durer. À présent, nous devons attendre que les champignons, toujours en alerte, détectent cette abondante nourriture et viennent festoyer. « Le Festin du Sol », comme dit notre ami Jacky ! À présent, il s'agit de patienter et de constater l'apparition de mycorhizes. Puis en avril/mai, avant de cultiver, les BRF seront mélangés aux premiers cm de terre, au râteau pour ne pas bouleverser la structure du sol. Ce sera la phase 4 du protocole ! La technique du BRF est simple. Pour autant, l'obtention du BRF en quantité suffisante n'est pas une chose aisée, surtout quand on est dépourvu de matière première et de broyeur...

- Le BRF nécessite de disposer de branchages. Plantons des arbres et élaguons ceux qui existent !
- Le BRF nécessite des bras. Une solution consiste à collaborer avec ses voisins. Il devient ainsi vecteur de convivialité.
- Le BRF nécessite de disposer d'outils appropriés. Oubliés, les petits broyeurs électriques qui ne permettent pas de réaliser de grandes quantités et qui se bloquent sans arrêt. Réunir l'ensemble de ces conditions n'a été possible qu'avec l'appui de la mairie d'Auzeville que nous remercions. Nous nous tenons à la disposition de la municipalité et de l'ensemble de la population de la commune d'Auzeville-Tolosane pour apporter toute précision utile à la compréhension de notre démarche. Les personnes intéressées par nos activités sont bien entendu les bienvenues.

Jean-Marc Thouéry



Les Portes Ouvertes de la Cité des Sciences vertes

Elles ont eu lieu le samedi 19 février 2011.

Implantée sur la commune d'Auzeville à 15 kms au sud de Toulouse, la Cité des Sciences vertes est un Établissement public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle agricole. Il réunit 5 structures d'enseignement différentes. Ce 19 février, une journée Portes Ouvertes était organisée permettant à une foule nombreuse de les découvrir.

Un lycée d'enseignement général et technologique qui accueille chaque année plus de 640 élèves et étudiants répartis dans 25 classes de la seconde au BTS. Cet établissement accueille aussi des classes préparatoires aux grandes écoles.

- Un centre de formation d'apprenti (CFA), spécialisé dans les formations en alternance du Paysage et du conseil vente, qui accueille 280 apprentis du CAP au BTS.

- Deux centres de formation professionnelle pour adulte (CFPPA) dans les domaines du paysage et de la gestion des rivières.

Ils accueillent près de 1 000 stagiaires sur des formations BPA, certificat de spécialisation, BTS et licence professionnelle ainsi que de nombreuses formations dans le secteur de l'insertion.

Et enfin, une exploitation grandeur nature. Autonome financièrement, la Ferme d'Auzeville s'étend sur 70 hectares et est le véritable poumon vert de cette zone urbaine. Elle sert de support pédagogique aux apprenants. La ferme propose par son magasin des produits agricoles de qualité qui proviennent de sa production : miel, légumes, poulets...

Pierrette Villardry





Galette des rois des habitants du Val d'OLY

Depuis trois ans, les habitants de l'allée de la Grande Ourse se retrouvent chez Monique Raynaud pour célébrer les rois (Mages).

Depuis trois ans les habitants de l'allée de la Grande Ourse se retrouvent chez Monique Raynaud pour célébrer les rois (Mages).

C'est l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux arrivés dans le lotissement, de retrouver les anciens pour échanger des nouvelles, et s'informer sur

ceux qui n'ont pu participer « ils sont malades ? Non ils sont pris... ou expatriés à l'étranger ».

Un moment de détente et de franche gaité à renouveler l'an prochain, à moins qu'un repas de lotissement ne voit le jour d'ici là.

Avis aux amateurs.

Bernard et Monique Raynaud



Un appel au civisme

Deux morsures en moins d'un mois, 27 jours d'arrêt de travail, et un bon traumatisme.

C'est ce qu'une factrice de la plate forme de distribution courrier de Labège a subi dernièrement.

La 25^e en Haute-Garonne, depuis le début de l'année. Le phénomène n'est ni nouveau, ni anodin, et encore moins cantonné au seul département haut-garonnais. Dans le Grand Sud, la ruralité des départements ne joue pas vraiment en faveur des facteurs. Sur l'ensemble de l'Hexagone, trois à quatre facteurs en moyenne sont mordus quotidiennement par des chiens.

Conséquence : plus de 68 journées d'arrêt de travail pour notre département en 2010.

La Poste lance un appel au civisme des habitants. Elle les invite à maîtriser leur animal, et voit ainsi un intérêt supplémentaire à installer une boîte aux lettres en bordure de voie.

La factrice victime des 2 agressions canines, continue de distribuer le courrier sur son secteur. La poste lui a fait suivre une formation de prévention lui permettant de mieux appréhender les comportements canins. Néanmoins, le traumatisme de la morsure reste encore gravé.





Le frelon asiatique :

Vespa Velutina Nigrithorax

Il envahit progressivement la commune : 3 nids en 2009, au moins 10 cet hiver. Combien l'été prochain ?

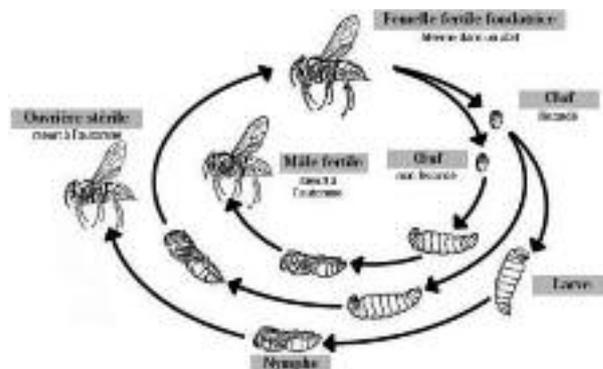
Cet animal n'est pas très dangereux pour les humains : guère plus qu'une guêpe. Il est juste plus impressionnant. Sa piqûre n'est vraiment dangereuse que pour les personnes allergiques ou en cas de piqûres multiples. Il n'aime pas du tout que l'on s'approche à moins de 5 mètres de son nid. Justement son nid est le plus souvent haut perché dans les feuillages : c'est pourquoi il est très difficile à repérer en été. C'est pourtant à cette période qu'il est le plus actif. En hiver, les ouvrières meurent et les nids sont vides ; il est inutile de les détruire. Seules les reines s'enterrent. Elles vont fonder de nouveaux nids dès les premières chaleurs. On les appelle d'ailleurs les fondatrices. Si ce frelon n'est pas très dangereux pour nous, il l'est pour les abeilles. En été, placez-vous en observation devant une ruche. Vous verrez sûrement un frelon en vol stationnaire. Dès qu'une abeille se pose sur l'aire d'envol, il vole en piqué, la capture et l'emporte pour la dévorer en haut d'un arbre. Vous connaissez sans doute l'utilité des abeilles dans vos jardins et dans les cultures. On estime qu'elles assurent 80 % de la pollinisation des plantes cultivées. Sans elles, l'agriculture n'a pas d'auxiliaire et la technologie n'a pas trouvé de substitut à la pollinisation naturelle. La protection des abeilles est un enjeu majeur pour notre alimentation. Einstein disait : « si les abeilles disparaissent, l'humanité ne leur survivra pas plus de 5 ans ». Il n'y a pas encore de moyen de lutte efficace, à part la destruction des nids. L'INRA travaille sur des substances plus efficaces à mettre dans les pièges, mais leurs travaux ne sont pas encore publiés. Cet insecte est encore mal connu en France. Il a été introduit (probablement accidentellement) en 2005, venant de Chine. Il n'a pas encore de prédateur connu ici, même si les pies que nous avons vu rôder autour des nids cet automne est un signe encourageant. Si vous observez des frelons autour de chez vous, avertissez sans attendre la mairie, qui tient à jour un fichier permettant d'observer la prolifération de l'insecte. Il faut également noter, que la destruction des nids est

à la charge du propriétaire du terrain. Il faut compter entre 80 et 100 € pour une intervention simple, mais au delà de 600 € si une nacelle élévatrice est nécessaire. Dans ce cas, nous pourrions coordonner les interventions pour diminuer le prix total. Les pompiers n'interviennent en aucun cas, sauf en cas de piqûre provoquant un malaise.

Jean-Pierre Hardy

Pratique

En cas de piqûre, frotter avec de la menthe, de la lavande (des huiles essentielles si on en a sous la main) ou de l'aloë vera. On peut aussi chauffer la piqûre avec un briquet (c'est sérieux, mais attention aux brûlures !).



Contacts et sources

• Centre anti-poison - Urgences - Samu - Pompiers - Gendarmerie Toulouse : 05 61 77 74 47 - 112 - 15 - 18 - 17

La Fredec Midi-Pyrénées propose au niveau régional :

- d'inventorier les nids - des outils de communication
- des formations - des opérateurs pour la destruction des nids
- de collecter les frelons et leurs nids

• ADAM : Association du Développement de l'Apiculture en Midi-Pyrénées : 05 61 75 47 36

Muséum National d'Histoire Naturelle : Claire Villemant, Quentin Rome inventaire national du patrimoine naturel : <http://inpn.mnhn.fr>. Revue « la Hulotte », Elmar Billig & Dieter Kosmeier : www.lahulotte.fr www.vespa-crabro.de www.hornissenschutz.de

• Biblio :

- <http://www.inra.fr/opieinsectes/pdf/159haxairevillemant.pdf>
- http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=444
- http://inpn.mnhn.fr/isb/servlet/ISBServlet?action=Espece&typeAction=10&pageReturn=ficheEspeceFiche.jsp&numero_taxon=433589



État civil

■ NAISSANCES

- Anaïs DELOBEL	26 octobre
- Shahina BENSETTI	26 novembre
- Vianney Ilatig Paul BONREPOS	28 novembre
- Elliot Benoît GELLIN	23 décembre
- Evan Antoine Rafael IBANEZ	30 décembre
- Antoine Thomas Roger DOS SANTOS	8 janvier
- Judith Mognier / Azam	26 février



■ MARIAGES

- Adriana CHAMORRO REVELO et Simon TOREAU	25 octobre
- Caroline Martine Pascale PUCELLE et Stéphane Florian CATHERIN	19 février



■ DÉCÈS

- BORDENEUVE veuve MOUTOU Georgette Marinette (89 ans)	20 novembre
- Gustave MEBILLE (91 ans)	7 décembre
- CORAZZA veuve LAFFAILLE Donata (89 ans)	11 décembre
- MUSARD Veuve LAUTHE Gabrielle Armandine (100 ans)	17 décembre
- PASQUIER Veuve PEYRAS Henriette Aimée (97 ans)	13 janvier
- Louis MARTIN (73 ans)	27 janvier
- LELLI épouse Mélanie BLANC (90 ans)	20 février

Nous nous associons à vos joies et à vos peines.



Pharmacies de garde

Mars	Avril	Mai	Juin
6 Tolosane 13 Pharmacie Collège 20 Popineau & Vergne 27 Bec	3 Dubois & Réveillon 10 Lepargneur 17 Buisson 24 Rabeaudière 25 Rabeaudière	1 ^{er} Tolosane 8 Collège 15 Martineau-Maraval 22 Bec 29 Sperte	2 Dubois & Réveillon 5 Dubois & Réveillon 12 Lauragais 13 Lauragais 19 Popineau & Vergne 26 Lepargneur

Buisson	Place P. Picasso	Ramonville	05 61 73 40 30
Collège (Fedou)	5, Pl. C. Isaure	Castanet	05 61 27 86 53
Dubois / Réveillon	31, Ch. de l'Eglise	Auzeville	05 61 73 46 92
Lauragais (Limousy, Marrakchi)	24, Av. du Lauragais	Castanet	05 61 27 75 85
Lepargneur	7, Av. d'Occitanie	Pechabou	05 34 66 29 01
Martineau - Maraval	Rd-Point S. Allende	Ramonville	05 61 75 92 56
Occitanie (Bec)	5, Av. d'Occitanie	Ramonville	05 61 73 22 82
Popineau / Vergne	7, Av. de Toulouse	Castanet	05 61 27 77 69
Rabaudière (Etesse)	14, Bd des genêts	Castanet	05 62 19 11 60
Sperte	68, Av. Tolosane	Ramonville	05 61 73 31 57
Tolosane (Blanc & Carpentier)	20, Av. de Toulouse	Ramonville	05 61 73 20 71
Tolosane (Blanc & Carpentier)	20, Av. de Toulouse	Ramonville	05 61 73 20 71

À venir à Auzeyville...



samedi 26 mars

Carnaval
Renseignements :
05 61 73 76 84



samedi 2 avril

2^e édition du Raid INP-INSA
(VTT, canoé, course à pieds et d'orientation
sur les chemins du Sicoval)
Plus d'information sur l'épreuve
ou les inscriptions : www.raidinsainp.fr



samedi 16 avril à 20h30

Concert Gospel Soul Blues
Salle de la Durante
Réservations : 05 61 75 69 41

vendredi 22 avril

3^e édition du marché aux plantes
Renseignements : 05 61 73 76 84



samedi 18 juin

Fête de la St Jean : Faites de la Musique !
Concerts gratuits en plein air
Orchestre Symphonique des jeunes de la Haute-Garonne
Big Band Cadet 31, Groupe locaux
Renseignements : 05 61 73 76 84